



Termes de référence pour un appel d'offre pour une enquête de perception des citoyen.ne.s du système pénal, de la prison et de la criminalisation des délits mineurs

2024 - Avocats Sans Frontières – Maroc

Disponibilité	Le plus tôt possible
Projet et lieu	« Petty Offenses », Maroc
Date du lancement d'appel d'offres	16 octobre 2024
Date limite de réception des offres	31 octobre 2024 – 17h

1. Cadre Général

1.1. Présentation de l'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité.

1.2. Présentation d'ASF au Maroc

Dans le cadre de son travail au Maroc, ASF accompagne les acteurs de la société civile dans leur lutte pour un Maroc pluriel, démocratique, égalitaire et respectueux des droits humains, fondé sur les principes de justice sociale et de développement durable. Pour ce faire, ASF renforce la capacité des justiciables en situation de vulnérabilité à revendiquer et à exercer leurs droits, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité des acteurs.

Nos actions visent à :

- Accroître la capacité d'agir des personnes détenues, y compris les femmes et les mineurs en conflit avec la loi, par un meilleur accès à l'information juridique et aux services d'aide légale.

- Renforcer les compétences des acteurs de la société civile et des avocats dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité.
- Sensibiliser les acteurs publics et les décideurs politiques à l'urgence de coproduire avec la société civile des politiques publiques visant à réduire la surpopulation carcérale.

1.3 Présentation du projet

Le projet « Renforcer la résilience des acteurs de la société civile face au rétrécissement de l'espace civique en Afrique du Nord » (« Petty Offenses »), dans le contexte marocain de surpopulation carcérale massive et de surreprésentation des catégories les plus vulnérables et défavorisées en détention, poursuit trois objectifs principaux :

- Renforcer la coalition pour la décriminalisation de la pauvreté, du statut et de l'activisme.
- Développer des outils de collecte de données, notamment à travers l'observation des procès pénaux, et renforcer les capacités de la coalition pour produire un plaidoyer efficace et fondé sur des preuves (« evidence-based »).
- Concevoir une campagne nationale de sensibilisation sur cette thématique ainsi que des outils de plaidoyer.

L'objectif final du projet est de réduire les placements en détention pour des délits dits « mineurs ». Cela passera par des propositions de réformes législatives, notamment du Code pénal, ainsi que par un changement des pratiques des acteurs de la chaîne pénale.

2. L'enquête

2.1. Objectif général de l'enquête

Cette enquête est la première étape d'une campagne de sensibilisation grand public axée autour de l'idée que « la prison n'est pas une solution » en cas de délits dits « mineurs » et ne peut constituer une réponse acceptable à des problématiques souvent socio-économiques ou de criminalisation de l'activisme, et cherchera donc **à identifier le public cible directement concerné par la campagne de sensibilisation, et permettra d'apprendre le degré d'acceptation par les citoyens des questions relatives à la justice et à la prison, et d'en conclure les messages clés à communiquer à la/les cible(s) choisi(e)s. Les résultats de ce sondage pourront également être utilisés pour informer les décisions politiques et les programmes de réforme judiciaire au Maroc.**

En somme, le sondage sur la criminalisation des délits mineurs au Maroc sera un outil précieux pour élaborer une campagne de sensibilisation efficace en s'assurant que les messages soient pertinents, ciblant les bonnes personnes et en mesurant l'impact de la campagne (sondage a posteriori).

2.2. Objectifs spécifiques de l'enquête

L'enquête s'adresse aux citoyen.ne.s des différentes régions du Maroc, sélectionné.e.s selon un échantillonnage représentatif et stratifié, et vise à répondre à des questions clés concernant la justice et le système pénal. Les objectifs spécifiques de cette enquête sont les suivants :

- Évaluer la perception des citoyen.ne.s sur le fonctionnement actuel du système judiciaire au Maroc.
- Comprendre l'opinion des citoyen.ne.s sur le rôle de la prison dans la société : est-elle perçue comme la seule solution ou est-elle jugée utile ?
- Analyser la perception des citoyen.ne.s de la population carcérale en termes de genre (masculin/féminin) et de statut socio-économique (pauvre/aisé).
- Mesurer le degré d'acceptation des citoyen.ne.s quant à l'incarcération pour des délits mineurs, en explorant plusieurs types d'infractions (chèque sans provision, mendicité, consommation de stupéfiants, vol simple, dépassement de visa, etc.).
- Évaluer l'opinion publique sur les peines alternatives à la privation de liberté, telles que le travail d'intérêt général (TIG), la médiation pénale ou le bracelet électronique.
- Identifier les attitudes et perceptions des citoyen.ne.s envers les délits dits « de mœurs » (homosexualité, prostitution, atteinte à la pudeur), et leur opinion sur le maintien ou la suppression de ces infractions, ainsi que sur l'éventuelle justification d'une peine d'emprisonnement.
- Examiner les liens perçus entre pauvreté, criminalité et emprisonnement.
- Recueillir les attentes des citoyen.ne.s vis-à-vis du système judiciaire et de la prison.

Ces objectifs permettront de mieux comprendre les opinions publiques et d'informer les politiques de justice au Maroc.

2.3. La méthodologie

L'enquête devra être de nature quantitative et représentative, avec une marge d'erreur acceptable inférieure à 5 %. La méthodologie proposée pour cette enquête se décomposera en plusieurs étapes que le/la consultant(e) et/ou le cabinet sélectionné devra impérativement respecter.

Préparation de l'enquête :

Un comité scientifique assurera la supervision pour le suivi du déroulement de l'étude. Ce comité sera composé des membres d'ASF impliqués dans le projet ainsi qu'un/une expert en sciences sociales.

Des réunions périodiques seront tenues pour le suivi et l'appui technique au déroulement de l'étude. Le bureau d'étude/centre de recherche et d'études se chargera de faire la revue et l'analyse documentaire sur les études similaires existantes et rédiger le protocole de l'étude qui devra contenir la problématique, la méthodologie, le calendrier et le budget de l'étude.

Démarche de l'enquête

La démarche, et les différentes étapes doivent être validées par le comité scientifique de l'enquête et doit nécessairement inclure les étapes suivantes :

1. Schéma de l'enquête,

2. La population étudiée : la description de la population et l'échantillonnage qui devra être représentatif tant au niveau de la sélection des régions qu'au niveau des citoyen(ne)s (hommes, femmes, jeunes, personnes à besoins spécifiques, niveau d'éducation...),
3. Organiser et définir le contenu du protocole,
4. Élaborer le guide/questionnaire de l'étude. Ce guide devra être validé par le comité scientifique,
5. Recueil des données à travers la définition des différentes variables ainsi que les techniques et les outils de collecte et le plan de collecte des données,
6. Traitements des données : le codage, la saisie, et le contrôle de qualité,
7. L'analyse des données,
8. Restitution des résultats de l'enquête,
9. Élaboration et soumission du rapport final.

Les livrables

Durant sa mission, le (la) consultant(e) ou le bureau doit produire et transmettre les livrables suivants :

- La note méthodologique complète de l'étude pour relecture et validation par le comité scientifique qui devra suivre la méthodologie décrite dans les présents Termes de références (en français),
- Les guides de l'enquête remplis en version papier (en arabe marocain),
- La base de données finale et nettoyée en format exploitable selon le format fourni par ASF (en français),
- Le premier draft de l'enquête (en français)
- Le rapport final de l'enquête après révision (en français),
- Présentation des résultats de l'étude lors d'un atelier de dissémination.

Durée de la prestation

La prestation démarre dès que possible et la date de remise des livrable est fixée au plus tard le **15 Décembre 2024**.

3. Critères d'éligibilité

- Un(e) sociologue, statisticien(ne) ou économiste confirmé(e), détenant un diplôme de Doctorat d'État, avec une expérience prouvée dans le domaine des politiques publiques au Maroc ou une société/association bénéficiant d'une expérience solide de plusieurs années en matière d'enquêtes de perception
- Avoir une expérience dans la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives,
- Trois références pour des études effectuées et publiées, de préférence dans le cadre d'un travail académique avec des ONGs, organismes internationaux ou institutions publiques
- Parfaite maîtrise de l'arabe et de très bonnes qualités rédactionnelles en langue française
- Excellente compréhension du contexte socio-politique marocain,
- Expérience confirmée de travail avec une approche participative est un atout

- Le/la consultant.e/la société doit être habilité(e) à exercer son activité professionnelle (patente, inscription au RNE)

4. Comment postuler :

4.1. Demandes de renseignement

Les demandes de renseignements concernant cet appel d'offre et toute(s) offre(s) de retour doivent être soumises par écrit, être reçues au plus tard le 23 octobre 2024 à midi (12h), pour permettre à ASF de fournir une réponse complète et précise. Ces demandes sont à envoyer par courrier électronique à l'attention de adandoy@asf.be.

ASF n'est pas tenue de considérer ou de répondre aux questions qui n'ont pas été reçues dans le délai fixé ou qui ne concernent pas les spécificités techniques des documents à fournir.

4.2. Documents à transmettre

Le dossier à transmettre devra comporter une offre administrative et technique ainsi qu'une offre financière.

L'offre administrative et technique doit comprendre :

- Une note méthodologique portant sur la compréhension du service et décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur la justification et pertinence méthodologique, la méthodologie proposée par le prestataire pour atteindre les objectifs attendus, un aperçu assez détaillé du contenu, les étapes et le chronogramme de réalisation de la prestation et les livrables prévus dans cet appel ainsi qu'une proposition de date de démarrage
- Une présentation du soumissionnaire, de son Portfolio et les CV de l'équipe désignée par le prestataire pour la réalisation de la mission, qui doit mettre en évidence les expériences et qualifications pertinentes dans le champ couvert par la prestation ;
- 3 références au minimum du soumissionnaire pour des marchés similaires
- Les documents attestant que le soumissionnaire peut exercer dans le domaine sollicité
- Une attestation valide du régime fiscal du soumissionnaire

L'offre financière doit comprendre et suivre au minimum, sans s'y limiter, les points ci-après :

- Une offre financière séparée présentant les coûts hors taxes et TTC ;
- Les modalités de paiement ;
- Les prix seront fermes, non révisables, sans réserve aucune et valables durant 3 mois suivant la date limite de présentation des offres ;
- Les délais de livraisons effectifs.

Les offres doivent être dûment signées et datées par la personne mandatée par le soumissionnaire.

4.3. Modalités d'envoi

Chaque offre technique et financière, y compris leurs annexes et tous les documents d'accompagnement, doivent être envoyée au plus tard le 31 octobre 2024 à 17h aux adresses suivantes : mberoigui@asf.be et adandoy@asf.be

L'objet du mail à renseigner est : ASF-MISSMAR-PO-SONDAGE.